

CE QUE LES YEUX
DE BEATA DAURY ONT VU

Roman
par Marie Françoise Lasserre, Avocat

Avertissement.

La propriété intellectuelle est protégée par le Code de la Propriété Intellectuelle et la répression de sa violation est organisée avec précision par le Code Pénal.

Le présent roman est protégé par la propriété intellectuelle

Cela signifie qu'imaginé, écrit et organisé par Marie-Françoise Lasserre, sa diffusion est exclusivement autorisée sur le site internet [www. mflasserre.com](http://www.mflasserre.com) et sur YouTube selon les modalités écrites, graphiques, d'audio diffusion et de traduction qui ont été mises en place par l'auteur.

Toute utilisation autre, toutes diffusion, traduction, adaptation, transposition, ce par un quelconque procédé humain ou technique notamment téléchargement, impression et enregistrement, sont soumises à autorisation préalable de Marie Françoise Lasserre.

CHAPITRE I

DIVORCE ?

Le Vendredi matin était dédié aux rendez-vous en cabinet et ce vendredi-là, le rendez-vous de 8 heures 30 commença de façon assez singulière.

Cette personne bien mise, de laquelle se dégageait l'impression d'une vie matérielle aisée et favorable, n'apparut guère crédible à Marie Langla lorsqu'elle énonça le motif de sa présence :

- Je voudrais savoir ce qu'il vous semblerait possible pour ma défense ...
... J'ai été abandonnée.
- Abandonnée ? Madame, vous voulez dire : abandonnée lors de votre naissance ?

Vous voudriez que nous procédions en une recherche de paternité ?

- Non, ce n'est pas cela...
...
... J'ai été abandonnée ... par la personne que j'aimais.

- En ce cas Madame, si vous estimez qu'aucune réconciliation n'est envisageable, nous pouvons voir ensemble les conditions dans lesquelles une séparation, voire un divorce, pourrait intervenir au mieux de vos intérêts.
Peut-être pourriez-vous m'en dire un peu plus sur votre situation ?

- Non... ce n'est pas cela...
...C'est un peu délicat
...C'est... C'est par un homme autre...que mon mari, que j'ai été abandonnée.

- Alors Madame, s'il s'agit du fait d'un homme autre que votre mari tandis que je crois bien comprendre que vous êtes mariée, il me semble délicat pour ne pas dire périlleux, de vouloir vous faire dédommager du fait d'avoir été abandonnée.

Le rendez-vous de ce Vendredi, 8 heures 30, commençait à agacer Marie Langla qui envisageait désormais d'y mettre fin rapidement.

Le fait que la fiche de rendez-vous n'ait pas été complètement renseignée allait lui donner un bon prétexte et elle s'entendit improviser :

- Je me tiens à votre disposition Madame dans l'avenir pour toute demande qui serait davantage de mon ressort.
A cet effet il faudrait que vous m'indiquiez votre nom car il n'a pas été noté par la secrétaire, qui a inscrit uniquement votre adresse électronique, votre numéro de

téléphone et, avec un point d'interrogation,
le motif qu'elle avait cru comprendre de
votre rendez-vous : divorce ?

Et à cet instant Marie Langla entendit une
réponse dont jamais elle n'aurait pu imaginer
qu'un jour elle lui fut donnée.

... Je... je ne peux pas dire mon nom...

...

... A chaque fois que je dois le dire... je
contourne... je louvoie...

... Je ne suis plus capable de le prononcer

...

... C'est le fait d'avoir été abandonnée...
C'est comme si je n'avais plus de nom...

... et aussi... comme si je n'avais plus de
prénom ...

...

... Et puis, ... c'est aussi pour cela que je
suis venue...

... J'ai peur...

... Je me sens menacée...

- Madame, la menace est réprimée par la loi du moment qu'elle présente un certain caractère de gravité.

Vous venez de dire « *Je me sens menacée* » ...Vous sentez-vous menacée ou êtes vous menacée ?

- ...Je me sens menacée.
...

Le rendez-vous de ce Vendredi, 8 heures 30, avait eu une liaison.

Cela se passait en bordure du rivage, en « première ligne » comme disent les agents immobiliers, dans une demeure privilégiée.

Au début il y avait à chaque fois du Champagne de la meilleure qualité.

Puis, la visiteuse avait remarqué comme parfois dans les romans, le retrait d'une toile et un vide sur un mur, et il lui avait été répondu avec une légèreté affectée que de légers problèmes de trésorerie, passagers, seraient bientôt résorbés.

Elle avait ensuite bien involontairement surpris quelques échanges très brefs avec un homme coiffé d'un casque de chantier, et après lesquels l'ambiance semblait un peu allégée.

Le Champagne cependant était de qualité de plus en plus médiocre.

En revanche et par compensation vraisemblablement, certains détails dans l'accueil qui lui était réservé allaient avec un raffinement croissant.

Progressivement, elle s'était avec ravissement habituée à ce qu'il y ait toujours de la musique quand elle arrivait, baroque, largement diffusée par des haut-parleurs de qualité, et ce tellement fort que dès qu'elle garait sa voiture, à l'arrière, elle en était de tous côtés, enveloppée.

En outre avaient été installées des tentures d'excellente facture, lourdement doublées. En avaient été garnies l'intégralité des huisseries qui étaient en front de mer; elles étaient constamment et solidement tirées de telle sorte que leur intimité était plus que jamais, sauvegardée.

Mais un jour.

- Mais un jour... Je ne sais pas ce qui m'a pris...
... J'ai tout brisé
...

...C'était pendant les grandes marées...dans ces moments je me sens toujours un peu... comme énervée...

...

...J'avais chaud me semble-t-il ...

...J'ai voulu faire entrer un peu de fraîcheur dans la maison et je me suis dit que l'air serait plus frais en provenance de la plage...

...

... Alors j'ai écarté le rideau... le rideau particulièrement lourd du grand salon qui donnait sur la plage ...

...

... Mais à ce moment-là précisément, il est arrivé ...

...

... Je ne pensais pas que la personne que j'aimais à ce point ait pu tout d'un coup devenir une autre...

...

... Il était rouge et contracté... on aurait dit que ses lèvres écumaient...

... Il a dit :

Va-t-en !
Disparais !

...

... Et aussi :

Ne dis jamais ce que tes yeux ont vu !

...

Après avoir laissé se faire un silence, Marie
Langla suggéra :

- Madame, souhaitez-vous me dire ce que
vos yeux ont vu ?

- ...

... Je ne peux pas le dire... Il arriverait
malheur à tous les miens... c'est une
chose que je pressens...

...

- Si vous pensez ne pas pouvoir le dire, alors peut-être envisageriez-vous de le dessiner ? au moins, cela vous soulagerait un peu ?

Le rendez- vous de ce Vendredi, 8 h 30, se détendit un peu.

- ... Le dessin... c'est vrai ... en classe c'était la matière dans laquelle j'étais à l'aise ...

...

...

Mais c'était d'une telle violence ... dans un tel vacarme ... et tellement irréel...

...

... on aurait dit qu'il ya avait en plus... c'est cela... quelque chose de déplacé...

Marie Langla laissa se faire un nouveau silence, puis :

- Je vous propose de laisser tout ceci se décanter et lorsque vous irez un peu mieux, de reprendre rendez-vous ; si véritablement, vous courez un danger, vous personnellement ou votre famille, il faut impérativement faire une déclaration en ce sens auprès des autorités, afin que vous soyez protégés, et je vous aiderai .

Et c'est pour cette raison également, dans un but pratique, qu'il me faudrait connaître votre nom...

- Je ne suis plus capable de le dire...c'est d'avoir été abandonnée... je vous l'ai expliqué...
- Peut-être pourriez-vous l'écrire ?
- ...Je ne vais pas y arriver...

- Alors vous savez comment nous allons faire ?

Vous allez me le dicter.

Vous allez procéder comme s'il s'agissait de l'identité d'une personne extérieure et pour qu'elle vous semble tout à fait extérieure d'ailleurs vous allez l'épeler. Lettre par lettre. Et en plus non pas de gauche à droite mais de droite à gauche. D'abord votre nom. Puis votre prénom. Si vous avez plusieurs prénoms, alors il faut que vous m'indiquiez en outre s'ils sont simplement juxtaposés ou s'ils sont réunis par un trait d'union ou une virgule.

Vous allez voir, à deux on va y arriver !